NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE PAR LOOKANDFINFINANCE DE CONTRATS DE PRETS STANDARDISES FINANCEMENT DE STICHTING DE RODE MEKONG

La présente note a été établie par **LOOKANDFIN FINANCE**, une société anonyme dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0683.777.546.

LOOKANDFIN FINANCE agit en qualité de véhicule de financement alternatif en vertu des articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding.

La présente offre est émise par LOOKANDFIN FINANCE en vue de financer la société STICHTING DE RODE MEKONG société de droit Néerlandais, dont le siège social est établi aux Pays-Bas, Druivenstraat 45, 4816KB Breda, inscrite dans la Chambre de Commerce sous le numéro 80223478 à concurrence d'un montant maximal de 500.000 EUR. La société STICHTING DE RODE MEKONG est également dénommée « Emprunteur » dans la présente note.

Les instruments de placement sont des contrats de prêt standardisés par LOOKANDFIN FINANCE et sont plus amplement décrits dans la partie IV de la présente note et dont le sous-jacent est un prêt destiné à financer la société STICHTING DE RODE MEKONG.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA).

04/04/2023

AVERTISSEMENTS : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I - Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée

A. Risques liés à l'insolvabilité de l'Emprunteur

En souscrivant à la présente Offre, le Prêteur s'expose au risque d'insolvabilité dans le chef de STICHTING DE RODE MEKONG. La présente section décrit les conséquences possibles de ce risque pour le Prêteur.

A.1. Risque de perte de tout ou partie du capital investi

1. Le premier risque devant être mentionné est le risque pour le Prêteur de perdre tout ou partie de son investissement en capital en cas d'insolvabilité qui, par hypothèse, viendrait frapper la société STICHTING DE RODE MEKONG que le Prêteur a financée par l'intermédiaire de LOOKANDFIN FINANCE.

En effet, si la société STICHTING DE RODE MEKONG devenait insolvable et incapable de rembourser le prêt à LOOKANDFIN FINANCE, celle-ci serait contractuellement déliée de sa propre obligation de remboursement à l'égard des Prêteurs ayant souscrit à l'Offre en question.

Lors du processus d'examen du dossier ayant abouti à la sélection de STICHTING DE RODE MEKONG, la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN a identifié le(s) risque(s) suivant(s) inhérents à la société STICHTING DE RODE MEKONG :

a) Risques liés au projet « Haagdijk »

La dette découlant de la présente Offre sera remboursée soit par les bénéfices générés par les recettes liées au projet « Haagdijk ».

Le projet étant en cours de développement, des risques de retards et une incertitude sur les prix de ventes finaux existent.

A l'issue de son analyse du dossier, LOOKANDFIN a déterminé que le risque d'insolvabilité dans le chef de la société STICHTING DE RODE MEKONG est peu élevé compte tenu de:

a) Des sûretés réelles conférées par STICHTING DE RODE MEKONG comme suit :

La mise en place d'une inscription d'hypothèque générale de premier rang d'un montant égal au solde du financement (plus frais annexes) sur l'immeuble situé Haagdijk 185, 4811 Breda.

b) Une management expérimenté avec une solide expérience dans le secteur immobilier Néerlandais.

c) L'engagement de ne pas accorder de garanties supplémentaires

d) La constitution d'une garantie solidaire de Mme Thi Bao Anh Nguyen, directrice de la Stichting De Rode Mekong, pour le montant du prêt levé.

STICHTING DE RODE MEKONG s'engage envers LOOKANDFIN FINANCE, pendant toute la durée de la présente convention et jusqu'au remboursement intégral de l'emprunt obligataire, en capital et intérêts, à ne constituer aucune sûreté sur l'immeuble sis Haagdijk 185, 4811 Breda, au profit de bénéficiaires autres que LOOKANDFIN FINANCE.

Pour ces raisons, LOOKANDFIN a sélectionnée l'entreprise STICHTING DE RODE MEKONG en lui attribuant une classe de risque A+ sur une échelle allant de A+ (risque très peu élevé) à E (risque élevé). Pour un aperçu des différentes classes de risques et de leur signification, cliquez **ici**.

A.2. Risque de ne pas obtenir le rendement attendu de l'investissement

2. Outre le risque de perte totale ou partielle de son capital, le risque d'insolvabilité de l'Emprunteur fait également courir au Prêteur le risque de ne pas obtenir le rendement attendu de son investissement, ce qui pourrait survenir par exemple en cas de retard dans le paiement des échéances par l'Emprunteur, en cas de rééchelonnement du prêt ou en cas de frais de

recouvrement qui viendraient grever le rendement du prêt ou en cas de non-paiement par l'Emprunteur d'une ou plusieurs échéances d'intérêts.

De tels évènements seraient en effet de nature à avoir un impact négatif sur le rendement de l'investissement.

Les éventuels frais de recouvrement pourraient aussi, le cas échéant, entrainer un rendement négatif de l'investissement, étant cependant précisé que le Prêteur est toujours libre de décider d'exposer ou non ces frais de recouvrement.

L'article IV.A.3 de la présente note d'information mentionne que l'Emprunteur dispose de la faculté de rembourser anticipativement, totalement ou partiellement, le contrat de prêt conclu avec LOOKANDFIN FINANCE.

Cela signifie qu'en pareil cas, LOOKANDFIN FINANCE remboursera à son tour, de façon anticipée, totalement ou partiellement, les Prêteurs du solde restant dû de leur contrat de prêt standardisé respectif en capital. Le remboursement anticipé des Prêteurs interviendra dès que LOOKANDFIN FINANCE aura été remboursée de façon anticipée par l'Emprunteur.

En cas de remboursement anticipé, les Prêteurs récupèreront le capital investi sans percevoir les intérêts non encore échus au moment où le remboursement anticipé intervient. Ceci signifie qu'ils auront pu percevoir le taux d'intérêt contractuel pendant toute la période antérieure au remboursement anticipé et qu'ils seront privés de ces intérêts pour la période postérieure dans la mesure où le paiement des intérêts cessera après le remboursement complet du capital.

En contrepartie de la faculté de remboursement anticipé dont bénéficie l'Emprunteur il faut être conscient que le taux d'intérêt du prêt que l'Emprunteur s'est engagé à verser à LOOKANDFIN FINANCE est plus élevé que si le même Emprunteur avait emprunté le même montant sans faculté de remboursement anticipé.

A.3. Absence de recours contractuel des Prêteurs envers l'Emprunteur

3. En cas d'insolvabilité de l'Emprunteur, seule LOOKANDFIN FINANCE, qui est le cocontractant direct de l'Emprunteur, pourra introduire une déclaration de créance à son égard.

Dans la mesure où le Prêteur n'aura pas contracté directement avec l'Emprunteur, le Prêteur ne pourra faire valoir sa créance directement contre l'Emprunteur.

En revanche, le Prêteur percevra, en proportion de sa créance dans LOOKANDFIN FINANCE, tout remboursement que celle-ci recevrait dans le cadre de la procédure d'insolvabilité de l'Emprunteur.

B. Risque de perte de tout ou partie du capital investi en raison de l'insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE

6. Un autre risque de perte du capital investi par le Prêteur pourrait survenir en cas d'insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE elle-même.

Le risque d'insolvabilité pourrait se manifester notamment en cas de faillite, de procédure de réorganisation judiciaire, de liquidation ou de toute autre situation de concours.

Ce risque doit toutefois être fortement nuancé et, ici également, il est permis de penser qu'il impliquerait des circonstances exceptionnelles pour pouvoir se manifester.

7. En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE sert d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs.

Pour chaque Offre, un compartiment est créé au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE en application de l'article 28, § 1er, 5° de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

Les créances et dettes issues d'une Offre sont logées dans un compartiment spécifique au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE et font l'objet d'un traitement comptable distinct, la comptabilité de LOOKANDFIN FINANCE étant tenue par compartiment.

Ceci signifie que les créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE contre un Emprunteur logées au sein d'un compartiment spécifique seront exclusivement affectées au remboursement des Prêteurs correspondants, à savoir les Prêteurs qui ont prêté dans le cadre de la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

8. Par ailleurs, le remboursement des Prêteurs par LOOKANDFIN FINANCE implique au préalable que cette dernière ait été remboursée par l'Emprunteur qui a été financé par les Prêteurs. Il en résulte que dans un projet donné, l'obligation dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE de rembourser les Prêteurs ayant financé l'Emprunteur est conditionnée par le remboursement préalable de LOOKANDFIN FINANCE par ce même Emprunteur.

Le compartimentage dont (il est) question ci-dessus signifie par conséquent que les Prêteurs qui subiraient un défaut de paiement en raison de la défaillance d'un Emprunteur ne pourront faire valoir leur propre créance qu'à l'égard des créances que LOOKANDFIN FINANCE détient à l'égard du même Emprunteur et qui sont logées dans le compartiment ad hoc au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE.

A l'inverse, en cas de défaut de paiement dans le chef d'un Emprunteur dans un projet donné, le Prêteur qui a financé cet Emprunteur sera sans recours à l'égard des créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE dans d'autres compartiments à l'égard d'autres Emprunteurs.

Pour plus de détails à ce sujet, il est renvoyé aux articles 3.8 à 3.17 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN. Cliquez **ici** pour y accéder.

Le compartimentage est donc assurément un élément protecteur qui atténue et neutralise le risque de perte dans le chef des Prêteurs en cas de défaut de paiement d'Emprunteurs ayant été financés par des offres logées dans d'autres compartiments.

En effet, le mécanisme légal du compartimentage des différents investissements au sein du bilan de LOOKANDFIN FINANCE de même que l'absence de recours par les Prêteurs dans un projet donné sur les remboursements reçus par LOOKANDFIN FINANCE dans d'autres projets signifie que dès l'instant où l'Emprunteur a remboursé une mensualité à LOOKANDFIN FINANCE, cette dernière distribue immédiatement cette mensualité aux Prêteurs en proportion de leurs créances respectives.

Les mécanismes de protection ainsi prévus par l'article 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding* ont dès lors pour conséquence de protéger le véhicule de financement qu'est LOOKANDFIN FINANCE. Il s'en suit que si le risque d'insolvabilité concernant LOOKANDFIN FINANCE ne peut jamais être exclu, ce risque est faible. Il en va donc également ainsi et par identité de motifs du risque pour le Prêteur de perdre tout ou partie du capital investi en raison d'une insolvabilité de LOOKANDFIN FINANCE.

Partie II – Informations concernant l'émetteur des instruments de placement

A. Identité de l'émetteur - LOOKANDFIN FINANCE

1° L'émetteur des instruments de placement est LOOKANDFIN FINANCE, une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0683.777.546.

En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE ne dispose pas de site internet propre. En revanche, il est renvoyé vers le site de la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN à l'adresse www.lookandfin.com

2° LOOKANDFIN FINANCE est un véhicule de financement alternatif constitué par la société de droit belge LOOKANDFIN S.A., l'offreur, conformément aux articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

La seule activité de LOOKANDFIN FINANCE consiste à servir d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs, à savoir d'emprunter aux Prêteurs dans le cadre d'une Levée de fonds destinée à financer un Emprunteur pour ensuite prêter audit Emprunteur.

LOOKANDFIN FINANCE est la société filiale de LOOKANDFIN.

Les Candidats-Prêteurs désirant financer un Candidat-Emprunteur peuvent le faire en concluant avec LOOKANDFIN FINANCE un Contrat de prêt aux termes duquel le Candidat-Prêteur prête à LOOKANDFIN FINANCE le montant qu'il désire affecter au financement du Candidat-Emprunteur de son choix.

Lorsque l'Objectif de financement est atteint, un prêt est accordé par LOOKANDFIN FINANCE au Candidat-Emprunteur pour un montant égal à la totalité des montants récoltés par LOOKANDFIN FINANCE auprès des Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

3° Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN.

4° Par son existence et son activité, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Pour le reste, il n'existe pas d'opération avec LOOKANDFIN pouvant être qualifiée d'importante pour LOOKANDFIN FINANCE ni de prêt ou de garantie en cours.

La seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE lui vient des montants facturés à LOOKANDFIN pour les services prestés en sorte que ces revenus représentent 100 % du chiffre d'affaires de LOOKANDFIN FINANCE.

5° Les administrateurs de LOOKANDFIN FINANCE sont au nombre de trois et sont :

- LOOKANDFIN S.A. dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0846.783.769, représentée par son représentant permanent, Monsieur Frédéric LEVY MORELLE ;

- Monsieur Frédéric LEVY MORELLE,

- Monsieur Dominique WROBLEWSKI.

Ces mêmes administrateurs sont également délégués à la gestion journalière.

6° Aucune rémunération n'a été payée au cours du dernier exercice par LOOKANDFIN FINANCE, que ce soit à ses administrateurs ou à ses administrateurs délégués à la gestion journalière. Aucune somme n'a été provisionnée par LOOKANDFIN FINANCE aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

7° Aucune condamnation n'a été encourue par aucun des administrateurs de LOOKANDFIN FINANCE .

8° Aucun conflit d'intérêt n'est à signaler entre LOOKANDFIN FINANCE, d'une part, et ses administrateurs ou son actionnaire majoritaire LOOKANDFIN, d'autre part.

Il est cependant rappelé que comme indiqué au n° 4 ci-dessus, par son existence et son activité, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN en sorte que les services ainsi prestés sont facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

9° Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de LOOKANDFIN FINANCE.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1° LOOKANDFIN FINANCE a été constituée le 26 octobre 2017.

2° La loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding* impose aux véhicules de financement de mettre en place un compartimentage de chaque projet dans ses comptes, d'une part, et de n'être tenue au remboursement des investisseurs qu'en cas de remboursement préalable du sous-jacent par l'Emprunteur, d'autre part.

Par conséquent, tout remboursement effectué par un Emprunteur dans un projet donné est immédiatement distribué aux différents Prêteurs concernés en proportion de leur créance sans qu'aucune réserve ne soit créée par LOOKANDFIN FINANCE dans ses compartiments.

Pour le reste et de manière générale, LOOKANDFIN FINANCE déclare que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant pour lui permettre d'assurer le fonctionnement de ses activités de véhicule de financement au cours des douze prochains moins.

3° LOOKANDFIN FINANCE déclare qu'à la date du 31 décembre 2019, le niveau de ses capitaux propres s'élevait à 88.615 EUR et que depuis cette date, aucun élément de nature exceptionnelle n'est venu influencer le niveau de ses capitaux propres. Par ailleurs, LOOKANDFIN FINANCE déclare que son endettement financier est nul.

4° Aucun changement significatif de la situation financière de LOOKANDFIN FINANCE n'est à signaler depuis la fin du dernier exercice.

C. Identité de l'offreur - LOOKANDFIN

1° LOOKANDFIN est une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1000 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le

numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0846.783.769.

L'adresse du site internet de LOOKANDFIN abritant la plateforme de financement alternatif est www.lookandfin.com.

2° LOOKANDFIN exerce l'activité de plateforme de financement alternatif et est agréée par la FSMA conformément à la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*. Dans le cadre de cette activité, LOOKANDFIN preste un service de financement alternatif et met en présence des sociétés désireuses d'emprunter des fonds destinés à financer leur activité professionnelle, d'une part, et des personnes désireuses de réaliser un investissement sous la forme d'un prêt à intérêts, d'autre part.

Dans le cadre de la présente offre, LOOKANDFIN agit en qualité d'offreur et LOOKANDFIN FINANCE en qualité d'émetteur.

Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par LOOKANDFIN.

Par ailleurs, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Ceci constitue la seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE et représente 100 % de son chiffre d'affaires.

D. Description du sous-jacent

1° Le sous-jacent est un contrat de prêt conclu entre la société STICHTING DE RODE MEKONG et LOOKANDFIN FINANCE.

Le montant prêté en principal par LOOKANDFIN FINANCE à la société STICHTING DE RODE MEKONG est égal à la somme des montants prêtés en principal à LOOKANDFIN FINANCE par les différents Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer la société STICHTING DE RODE MEKONG.

Le montant maximum qui pourra être prêté par LOOKANDFIN FINANCE à la société STICHTING DE RODE MEKONG sera de 500.000 EUR.

A. Identité de l'émetteur du sous-jacent, la société STICHTING DE RODE MEKONG

1° L'émetteur du contrat de prêt est la société STICHTING DE RODE MEKONG société de droit Néerlandais, dont le siège social est établi aux Pays-Bas, Druivenstraat 45, 4816KB Breda, inscrite dans la Chambre de Commerce sous le numéro 80223478

2° La société STICHTING DE RODE MEKONG est un holding financiel.

3° Le capital social de la société STICHTING DE RODE MEKONG est détenu à hauteur de :

- 50% par monsieur Rein Christianus Hoang Minh Van Hooijdonk et 50% par monsieur Rick Gerardus Khanh Huy Van Hooijdonk

4° Les titulaires de certificats ne percoivent aucune rémunération de STICHTING DE RODE MEKONG.

Il existe un compte courant au 31/12/2021 dans STICHTING DE RODE MEKONG :

- Compte courant de la gérante et de son épouse pour € 1.928.485

STICHTING DE RODE MEKONG ne perçoit pas de rémunération des personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.

5° Les gérants de la société STICHTING DE RODE MEKONG est madame Thi Bao Anh Nguyen

6° STICHTING DE RODE MEKONG atteste qu'une rémunération a été payée au cours du dernier exercice par STICHTING DE RODE MEKONG à son gérant.

Aucune somme n'a été provisionnée par STICHTING DE RODE MEKONG aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

7° STICHTING DE RODE MEKONG atteste qu'aucune condamnation n'a été encourue par aucun des administrateurs de STICHTING DE RODE MEKONG.

8° STICHTING DE RODE MEKONG atteste qu'aucun conflit d'intérêt n'est à signaler entre STICHTING DE RODE MEKONG, d'une part, et son président ou ses titulaires de certificats, d'autre part.

9° Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de STICHTING DE RODE MEKONG.

B. Informations financières concernant la société STICHTING DE RODE MEKONG

1° Les présents comptes annuels n'ont pas été audités et certifiés par un commissaire aux comptes.

2° STICHTING DE RODE MEKONG atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles.

3° STICHTING DE RODE MEKONG déclare qu'au 31/12/2021 son capital social s'élève à -532.638 EUR et que, depuis cette date, aucun élément de nature exceptionnelle n'est venu influencer le niveau de son capital social. L'entreprise déclare également qu'au 31/12/2021**,** son endettement financier total s'élevait à 8.960.993 EUR.

4° STICHTING DE RODE MEKONG atteste qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de STICHTING DE RODE MEKONG n'est à signaler depuis la fin de son dernier exercice déposé.

Pour plus d'informations financières sur la société STICHTING DE RODE MEKONG, cliquer ici pour consulter la page du projet sur le site.

Partie III – Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'Offre

1° Le montant maximal de l'Offre est de 500.000 EUR.

2° L'Offre est émise sous la Condition Suspensive n° 1 de recueillir un montant minimum de 350.000 EUR.

L'offre est également émise sous la Condition Suspensive n°2. En vertu de cette Condition Suspensive n°2, le succès de la Levée de fonds est conditionné par la satisfaction préalable des exigences suivantes :

- La constitution d'une inscription hypothécaire générale de premier rang à hauteur du montant du financement (plus les frais afférents) sur les biens immobiliers situés Haagdijk 185, 4811 Breda.
- La constitution d'un gage sur les revenus locatifs des biens immobiliers situés Haagdijk 185, 4811 Breda.
- Constitution d'un gage sur l'assurance incendie des biens immobiliers sis Haagdijk 185, 4811 Breda.
- La constitution d'une garantie solidaire de Mme Thi Bao Anh Nguyen, directrice de la Stichting De Rode Mekong, pour le montant du prêt levé.

Le montant minimal de Souscription par investisseur est de 500 EUR. Toutefois, lorsqu'un client souscrit à sa première Levée de fonds, le montant minimal de Souscription est fixé à 100 EUR.

Le montant maximal de Souscription par investisseur est de 5.000 EUR.

3° Le prix de l'instrument de placement dépend du montant de la Souscription à l'Offre pour chaque investisseur et, par voie de conséquence, du montant prêté par chacun.

Conformément aux articles 9.3 et 9.6 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN, les investisseurs sont tenus de verser à LOOKANDFIN FINANCE le montant de leur prêt dans un délai de 14 jours à compter de leur Souscription. Ce paiement intervient avant que le délai pour la réalisation de la/des Condition(s) Suspensive(s) n'ait expiré. En cas de défaillance d'une Condition Suspensive, LOOKANDFIN FINANCE procèdera au remboursement des investisseurs dans un délai de 20 jours calendrier à compter de la défaillance de la condition.

4° La période de Souscription s'étend du 06/04/2023 au 15/05/2023 ;

Conformément à l'article 9.5 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN**,** lorsque l'Objectif de financement est atteint, la période de Souscription prend automatiquement fin, le cas échéant de façon anticipée par rapport au terme initialement fixé ci-dessus. En pareil cas, la clôture anticipée de l'Offre sera mentionnée sur le Site de LOOKANDFIN et il ne sera plus possible d'y souscrire.

La Condition Suspensive n°1 doit être satisfaite pour 15/05/2023 au plus tard.
La Condition Suspensive n°2 doit être satisfaite pour 15/05/2023 au plus tard.

Les instruments de placement seront émis par LOOKANDFIN FINANCE le jour où celle-ci libère les fonds prêtés au profit de l'Emprunteur conformément à l'article 3.2 des Conditions Générales d'Utilisation, à savoir le 15/05/2023 au plus tard.

5° La Souscription à l'Offre donnant lieu à la présente note n'entraine aucun frais à charge des Prêteurs.

B. Raisons de l'Offre

1° De Rode Mekong SA est une société immobilière basée à Breda et qui opère sur tout le territoire néerlandais. Elle possède et exploite 17 immeubles comprenant 80 unités commerciales et résidentielles.

L'entreprise souhaite emprunter 500.000 € afin de refinancer l'achat d'un immeuble composé d'un rez-commercial et d'un étage qui sera transformé en 3 appartements et pour lesquels un permis a d'ores et déjà été obtenu.

Ce prêt est garanti par une inscription hypothécaire de 1er rang avec une LTV expertisée après travaux de 44%.

Les fonds collectés au travers de la présente Offre LOOKANDFIN FINANCE nets, après déduction des frais supportés par l'Emprunteur, s'élèvent à (en partant de l'hypothèse que 100% des montants ont été collectés) 483.500 EUR.

Partie IV – Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1° Les instruments de placement offerts sont des contrats de prêt standardisés au sens de l'article 3 § 1er, 11° de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement. Ces contrats de prêt standardisés sont conclus entre LOOKANDFIN FINANCE, d'une part, et chaque Prêteur, d'autre part.

La somme des montants investis par les prêteurs en vue du financement de STICHTING DE RODE MEKONG et collectés par LOOKANDFIN FINANCE dans le cadre des contrats de prêt standardisés correspond au montant total qui fera l'objet du contrat de prêt entre LOOKANDFIN FINANCE et STICHTING DE RODE MEKONG.

2° Les contrats de prêt standardisés sont libellés en euros et leur valeur nominale est égale au montant de la Souscription du Prêteur.

3° Par définition, au jour de l'ouverture de l'Offre donnant lieu à la présente note, la date de mise à disposition des fonds par LOOKANDFIN FINANCE à l'Emprunteur est encore inconnue vu qu'elle dépend d'évènements extérieurs, à savoir le moment de la réalisation des Conditions Suspensives.

La durée du prêt qui sera consenti par LOOKANDFIN FINANCE à l'Emprunteur sera de 24 mois en sorte que le remboursement de la dernière mensualité interviendra 24 mois après la date de mise à disposition des fonds à l'Emprunteur.

Les remboursements du prêt par LOOKANDFIN FINANCE aux investisseurs seront mensuels conformément au tableau d'amortissement définitif qui seront joints aux contrats de prêt standardisés. Seuls les intérêts seront versés à chaque date anniversaire mensuelle de la mise à disposition effective des fonds à STICHTING DE RODE MEKONG. A l'échéance du prêt, soit le 24ème à compter de la mise à disposition effective des fonds à l'Emprunteur, celui-ci remboursera en une seule mensualité l'intégralité du montant du prêt en principal. Vous trouverez ci-dessous un exemple de tableau d'amortissement sur la base d'un prêt d'un montant de 1.000 EUR en capital qui, par hypothèse, serait libéré le 15/03/2023.

Montant investi	**1.000**	€
Mensualité	**5,83**	€
Taux d'intérêt annuel	**7,00**	%
Période	**24**	mois
Total intérêts	**140**	€
Rendement global	**14,00**	%

	Date	Mensualité	Principal	Intérêt	Solde restant dû
	01/05/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/06/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/07/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/08/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/09/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/10/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/11/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/12/2023	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/01/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/02/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/03/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/04/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/05/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/06/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/07/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/08/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/09/2024	5,83 €	- €	5,83 €	1.000 €
	01/10/2024	1.005,83 €	1.000,00 €	5,83 €	- €
Total		**1.105 €**	**1.000 €**	**105 €**	

4° En raison du compartimentage du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE, les dettes de LOOKANDFIN FINANCE envers les Prêteurs ayant souscrit à des Levées de fonds différentes n'ont pas de rang les unes par rapport aux autres.

Dans l'hypothèse où LOOKANDFIN est déliée de son obligation de remboursement envers les Prêteurs quant à une Levée de fonds en raison du défaut de remboursement en amont dans le chef de l'Emprunteur, les Prêteurs n'auront de droit qu'à l'égard du compartiment se rapportant à la Levée de fonds à laquelle ils ont souscrits.

5° Il n'existe pas de restriction au libre transfert des instruments de placement, ceux-ci étant librement cessibles selon les règles du droit civil.

6° Le taux d'intérêt annuel est fixe. Il s'agit d'un taux brut de 7% l'an avant retenue du précompte mobilier.

7° Les dates de paiement des intérêts sont identiques aux dates de remboursement des mensualités par LOOKANDFIN FINANCE conformément au tableau d'amortissement qui sera

joint au contrat de prêt. Elles correspondent à la date d'anniversaire[1] de libération des fonds par LOOKANDFIN FINANCE au profit de l'Emprunteur étant entendu que le remboursement de la première mensualité interviendra un mois après cette libération. Au moment de la rédaction de la présente note d'information, la date de libération des fonds et, par conséquent, celle de paiement des intérêts, ne sont pas encore connues.

Pour un exemple de tableau d'amortissement, il est renvoyé à la partie IV.A.3° ci-dessus.

Annexes : Il est précisé que par application de l'article 11 § 3 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement, les informations communiquées via un lien hypertexte ne font formellement pas partie de la présente note d'information.

1. Comptes annuels de la société LOOKANDFIN FINANCE SA pour son dernier exercice comptable.
2. Comptes annuels de la société STICHTING DE RODE MEKONG pour son dernière exercice comptable.

[1] A titre d'exemple, si les fonds sont libérés par LOOKANDFIN FINANCE au profit de l'Emprunteur le 5ème jour du mois, les mensualités de remboursement prévues dans le tableau d'amortissement échoiront chaque 5ème jour du mois, soit à la date d'anniversaire de la libération des fonds.

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **Look And Fin SA**

Forme juridique : Société anonyme

Adresse : Avenue Louise N° : 475 Boîte :

Code postal : 1050 Commune : Ixelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0846.783.769

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 19-08-2021

Ce dépôt concerne :

[X] les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 05-10-2022

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2021 au 31-12-2021

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2020 au 31-12-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-cap 6.2, A-cap 6.3, A-cap 6.5, A-cap 6.7, A-cap 8, A-cap 9, A-cap 10, A-cap 13, A-cap 14, A-cap 15, A-cap 16, A-cap 17

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

VAN OUTRYVE D'YDEWALLE Antoine
Rue Paul Lauters 6
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur

JOTTRAND Claude
Rue des Eglantiers 34
8227 MAMER
LUXEMBOURG
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur

WROBLEWSKI Dominique
Boulevard Léopld II 109
1080 Molenbeek-Saint-Jean
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur

LEVY MORELLE Frédéric
Chaussée de la Hulpe 411
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur délégué

MEGANCK Julien
Kroonveldstraat 107
1020 Laeken
BELGIQUE
Début de mandat : 2016-12-01 Fin de mandat : 2021-09-04 Administrateur

DE LEUSSE Pierre
Avenue Maurice 16
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur

HERMANT Pierre
Rue de Ruysbroeck 57
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2020-09-04 Fin de mandat : 2023-06-30 Administrateur

BST Réviseurs d'Entreprises SRL (B00845)
0444708673
Avenue Louise 240 16
1050 Ixelles
BELGIQUE
Début de mandat : 2019-10-03 Fin de mandat : 2022-09-30 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par :

TYTGAT Pascale (A01220)
Réviseur d'entreprises
Avenue Louise 240 16
1050 Ixelles
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société*,
B. L'établissement des comptes annuels*,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
Fiducial Expertise SA 0459517110 Avenue Louise 148 1050 Ixelles BELGIQUE	50.416.455	A B
Représenté directement ou indirectement par :		
Joël Brabant Expert comptable Chée de la Hulpe 181 20 1170 Watermael-Boitsfort BELGIQUE	10.127.507	

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**214.966**	**180.281**
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	**2.865**	**3.112**
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	**71.479**	**36.546**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	561	
Mobilier et matériel roulant		24	8.168	4.046
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	62.750	32.500
Immobilisations financières	6.1.3	28	**140.623**	**140.623**
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**1.363.173**	**1.611.568**
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**988.118**	**608.221**
Créances commerciales		40	486.191	140.341
Autres créances		41	501.926	467.881
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	**367.389**	**993.520**
Comptes de régularisation		490/1	**7.666**	**9.826**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**1.578.139**	**1.791.848**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**251.392**	**739.530**
Apport		10/11	**7.838.129**	**7.326.956**
Capital		10	7.838.129	7.326.956
Capital souscrit		100	9.338.132	9.338.132
Capital non appelé		101	1.500.003	2.011.175
En dehors du capital		11		
Primes d'émission		1100/10		
Autres		1109/19		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserve légale		130		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	**-7.586.737**	**-6.587.427**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	**1.326.747**	**1.052.318**
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	**1.326.747**	**1.052.318**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	1.152.457	923.099
Fournisseurs		440/4	1.152.457	923.099
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	98.668	84.868
Impôts		450/3	17.306	802
Rémunérations et charges sociales		454/9	81.363	84.066
Autres dettes		47/48	75.621	44.351
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	**1.578.139**	**1.791.848**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation					
Marge brute	(+)/(-)		9900	-259.770	-1.198.811
Dont: produits d'exploitation non récurrents			76A	1.370	
Chiffre d'affaires			70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers			60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)		62	673.849	753.329
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	6.269	21.906
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation			640/8	56.312	2.475
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes			66A	1.223	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)		9901	**-997.423**	**-1.976.521**
Produits financiers		6.4	75/76B	**1.087**	**1**
Produits financiers récurrents			75	190	1
Dont: subsides en capital et en intérêts			753		
Produits financiers non récurrents			76B	897	
Charges financières		6.4	65/66B	**2.634**	**641**
Charges financières récurrentes			65	2.634	641
Charges financières non récurrentes			66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)		9903	**-998.970**	**-1.977.161**
Prélèvement sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)		67/77	**340**	**436**
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)		9904	**-999.310**	**-1.977.597**
Prélèvement sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)		9905	**-999.310**	**-1.977.597**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	**-7.586.737**	**-6.587.427**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-999.310	-1.977.597
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-6.587.427	-4.609.830
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	**-7.586.737**	**-6.587.427**
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

Stichting De Rode Mekong
Druivenstraat 43
4816 KB Breda

Financieel rapport 2021

Stichting De Rode Mekong

Inhoudsopgave

1. Rapport 3

1.1 Samenstellingverklaring 4

1.2 Algemeen 5

2. Jaarrekening 6

2.1 Balans per 31 december 2021 7

2.2 Staat van Baten en Lasten 2021 9

2.3 Toelichting 11

2.4 Toelichting op de balans 12

2.5 Toelichting op de staat van baten en lasten 14

2.6 Ondertekening directie 16

Stichting De Rode Mekong

Rapport

Stichting De Rode Mekong

Aan de directie van
Stichting De Rode Mekong
Druivenstraat 43
4816 KG Breda

Referentie: D04034

Breda, 13.10.2022

Onderwerp: jaarrekening verlengd boekjaar 2020-2021

Geachte mevrouw Nguyen,

Hierbij breng ik rapport uit over het verlengde boekjaar 2020-2021 met betrekking tot uw stichting.

1.1 Samenstellingverklaring

Opdracht
Ingevolge uw opdracht heb ik de jaarrekening 2021 van Stichting De Rode Mekong, bestaande uit de balans per 31 december 2021 en de staat van baten en lasten 2020-2021 met de toelichting samengesteld.

Verantwoordelijk bestuur
Kenmerkend voor een samenstellingsopdracht is, dat ik mij baseer op de door het bestuur van de stichting verstrekte gegevens. De verantwoordelijkheid voor de juistheid en volledigheid van de gegevens en de daarop gebaseerde jaarrekening berust bij het bestuur van de stichting.

Het is mijn verantwoordelijkheid een samenstellingsverklaring te verstrekken.

Onze werkzaamheden bestonden, overeenkomstig in Nederland algemeen aanvaarde richtlijnen met betrekking tot de samenstelling opdrachten, in hoofdzaak uit het verzamelen, verwerken, rubriceren en samenvatten van financiële gegevens. Daarnaast heb ik de aanvaardbaarheid van de bij het samenstellen van de jaarrekening toegepaste grondslagen op basis van de door de onderneming verstrekte gegevens geëvalueerd. De aard van mijn werkzaamheden is zodanig dat wij geen zekerheid omtrent de getrouwheid van de jaarrekening kunnen verstrekken.

Bevestiging
Op basis van de ons verstrekte gegevens hebben wij op zorgvuldige wijze de jaarrekening samengesteld in overeenstemming met in Nederland algemeen aanvaarde grondslagen voor de financiële verslaggeving, Titel 9 Boek 2 BW

Met vriendelijke groet,

Josseline Beckers

Stichting De Rode Mekong

1.2 Algemeen

Bedrijfsgegevens

De stichting heeft ten doel het tegen uitgifte van certificaten, elk representerende een gelijk en evenredig (onverdeeld) aandeel in de waarde (economisch eigendom) – van de door de stichting te verwerven goederen op eigen naam, verkrijgen en beleggen van vermogen.

Oprichting stichting

Bij notariële akte d.d. 03.09.2020, is opgericht de Stichting De Rode Mekong. De activiteiten worden met ingang van 03.09.2020 gedreven voor rekening en risico van de stichting.

Stichting De Rode Mekong

Jaarrekening

Stichting De Rode Mekong

2.1 Balans per 31 december 2021

ACTIVA	31-12-2021	
Materiële Vaste Activa		
Gebouwen	€ 7.722.000	
Onderhoud gebouwen	€ 178.955	

	€ 7.900.955	
Financiële vaste activa		
Gegeven borg inzake Steenweg 52	€ 75.250	
Betaalde borg Markt 23	€ 37.000	

	€ 112.250	
Vorderingen en overlopende activa		
Debiteuren	€ 5.546	
Lening derden	€ 350.000	

	€ 355.546	
Liquide middelen		
Bankrekening INGB .. 890	€ 59.544	

	€ 59.544	
Totaal activa	**€ 8.428.295**	

Stichting De Rode Mekong

PASSIVA	31-12-2021	
Eigen vermogen		
Overige reserves	-€ 532.638	

	-€ 532.638	
Kortlopende schulden en overlopende passiva		
Crediteuren	€ 35.661	
Te betalen omzetbelasting	€ 20.728	
Ontvangen borg huurders	€ 38.210	
Diverse leningen	€ 1.928.485	

	€ 2.023.084	
Langlopende schulden		
Diverse hypotheken	€ 6.937.849	

	€ 6.937.849	
Totaal passiva	**€ 8.428.295**	

Stichting De Rode Mekong

2.2 Staat van baten en lasten

Resultatenrekening	2020-2021	
Opbrengsten		
Opbrengsten	€ 244.021	

Totaal opbrengsten	€ 244.021	
Directe kosten		
Energiekosten diverse panden	€ 8.679	
Onderhoudskosten diverse panden	€ 2.941	

Totaal directe kosten	€ 11.620	
Brutomarge	**€ 232.401**	
Afschrijvingen		
Afschrijvingskosten onderhoud gebouwen	€ 9.411	

Totaal afschrijvingen	€ 9.411	
Overige bedrijfskosten		
Overige bedrijfskosten	€ 623.710	

Totaal overige bedrijfskosten	€ 623.710	
Bedrijfsresultaat	**-€ 400.720**	
Financiële opbrengsten en kosten		
Rentebaten	€ 0	
Rentelasten	€ 131.920	
Rekenverschillen	-€ 2	

Totaal financiële opbrengsten en kosten	€ 131.918	
Resultaat	**-€ 532.638**	

Stichting De Rode Mekong